

ONG Innovation Sociale (IS-ONG)

Enregistrée sous : Année 2016 N°4/009/PDZ-C/SG/STCCD-Assoc du 22 Avril 2016
Siège social : Commune de Dassa-Zoumè ; Arrondissement de Kèrè ; Village de Tangbé ; Maison AFFORA ;
Téléphone : (+229) 97 11 36 88 / 96 07 08 80 ;
E-mail : innovationsocialeong@gmail.com

**Fiche projet : ONG Innovation Sociale
Domaine : Agriculture (maraîchage)**

Titre du projet	Projet de Renforcement de la Culture Maraîchère de la Coopérative Agricole Ishèdun de Magoumi
Localisation	Commune Glazoué, Ade Magoumi, village de Monso,
Objectif global	Développer la culture maraîchère pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie de la population de Magoumi
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- OS1 : Renforcer la ressource en eau sur le site maraîcher de la coopérative Ishèdun- OS 2 : Promouvoir les techniques de maraichages favorables à la productivité et la qualité des produits- OS 3 : Faciliter l'accès au marché des produits maraichers
Résultats attendus	R-1. le potentiel hydraulique du site maraîcher est connu et des infrastructures de fourniture d'eau sont réalisées R-2. Les membres de la coopérative ont sont renforcés et disposent de kits innovants propices à la productivité des espaces maraichers.R-3. Les produits maraichers sont promus sur le marché local.
Activités	<p>Activité 1.1. Réaliser une étude sur le potentiel hydraulique du site ciblé</p> <p>Activité 1.2. réaliser des ouvrages d'eau et installer des systèmes d'irrigation mixte (jet d'eau, goutte-à-goutte et tourniquet) adapté au site</p> <p>Activité 2.1. Former les membres de la coopérative sur les techniques améliorées de maraîchage (GDT, la CES et la GIFS)</p> <p>Activité 2.5. Suivre l'application des innovations technologiques introduites et le respect de l'itinéraire technique</p> <p>Activité 3.2. Former les membres de la coopérative sur les techniques de gestion et de marketing</p> <p>Activité 3.4. Elaborer et mettre en œuvre le plan de promotion et marketing des produits maraichers de la coopérative</p>
Justification du projet	A l'instar de la majorité des communes ordinaires, la commune de Glazoué comprend une importante population pauvre et vulnérable. L'indice de pauvreté humaine calculé en 2013 touche 32,4% de la population du département des Collines auquel appartient la commune de Glazoué. Entre 2002 et 2013, la pauvreté humaine a baissée dans les Collines. Elle est passée de 40% en 2002 à 32% de la population en 2013. Selon Revue de géographie du laboratoire Leïdi (2016), l'insécurité alimentaire modérée atteint 42,74 % des

	<p>ménages dans la commune de Glazoué pendant que l'insécurité alimentaire grave touche 05,64 % des ménages.</p> <p>Face cette acuité de la pauvreté, le maraîchage constitue une réponse efficace. En réalité, il offre aux ménages une gamme variée de produits alimentaires entrant pour la plupart dans la composition des sauces. Ces produits accompagnent généralement les aliments de base qui varient des céréales aux tubercules. L'action permettra d'approvisionner les populations en légumes frais qui contribuent à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, à améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation des consommateurs et la santé physique. Le maraîchage permettra ainsi à une frange importante de la population notamment des plus démunies d'être auto-suffisants en légumes frais.</p> <p>Par ailleurs, en plus d'assurer la sécurité alimentaire, le maraîchage procure d'importants revenus aux maraîchères. L'activité rapporte des marges brutes énormes par an. Le maraîchage est capable de procurer des revenus réguliers tout au long de l'année. Il permettra de créer de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes femmes et les hommes.</p> <p>L'eau constitue une contrainte majeure à laquelle sont confrontés les agriculteurs en général et plus particulièrement les maraîchers de la commune de Glazoué ; surtout que l'activité nécessite en contre saison un apport important en cette ressource. De fait l'activité est rendue difficile par le manque d'eau en contre saison et le mauvais niveau des rendements qui en découle. Dans le village de Monso, plusieurs femmes s'étaient engagées dans le maraîchage. Mais de plus en plus, peu de femmes pratiquent cette activité par défaut d'eau. La grande partie de la production de légumes se fait plus pendant la saison des pluies, période au cours de laquelle elle offre une marge brute quasi faible et donc où les efforts des femmes sont peu rémunérés. La disponibilité d'une source d'eau permanente sera salubre pour les maraîchères de la localité qui désormais pourront s'adonner pleinement à l'activité et davantage encore pendant la contre saison où la valeur ajoutée est plus intéressante.</p>
Bénéficiaires du projet	<p>Le projet impactera tant des bénéficiaires directs qu'indirects.</p> <p>Bénéficiaires directs : 50 femmes maraîchères qui exploitent les parcelles dans le périmètre maraîcher à aménager.</p> <p>Bénéficiaires indirects : Les habitants du village de Monso (3.252 hbts) voire de l'ensemble de la commune de Glazoué (124 431 habitants dont 10.538 sont de l'arrondissement de Magoumi sont les bénéficiaires indirects du projet.</p>
Description de la consistance des travaux	<p>Dans le cadre du présent projet les travaux consisteront en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de deux forages - la construction de quatre réservoirs surélevés

	- l'installation d'un système d'irrigations mixte (goutte-à-goutte et aspersion).
Contraintes liées au projet	L'accès à l'eau dans la commune de Glazoué est difficile. Nous crayons la disponibilité de l'eau à un endroit qui ne sera pas forcément adéquat pour nous. D'où une étude de sondage sur le potentiel hydraulique sera recommandée.
Durée du projet	La durée du projet est de deux (02) ans
Coût estimatif du projet	25 000 000 FCFA
Impact économique et social prévisibles	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la productivité du site et du pouvoir d'achat des femmes exploitantes, membres de la coopérative. • Autonomisation des femmes et réduction de leur vulnérabilité vis-à-vis des hommes. . • Amélioration des recettes du groupement. • Création d'emploi pour les membres du groupement en saison sèche (période de faible production dans le contexte actuel du site) • Scolarisation des enfants des membres du groupement • Augmentation de la capacité organisationnelle de la coopérative
Impact sur l'environnement	Une meilleure protection des ressources naturelles du fait de la sédentarisation des femmes qui éviteront désormais d'emblaver de nouvelles terres agricoles ou d'exercer une pression sur les cours d'eau naturels ; baisse de la pollution de l'air par l'élimination de l'usage des engrais chimiques au profit des bio fertilisants.